

Procès verbal de l'Assemblée Constitutive / 28 février 1997

Madame Rudloff accueille les participants qu'elle remercie en observant que, par leur diversité, ils reflètent tous les aspects de la vie de Marcel Rudloff.



Marguerite Rudloff - Francis Hirn et Luc Ernwein

Francis Hirn, initiateur du projet de l'Association « Les Amis de Marcel Rudloff », justifie son initiative en relatant les rencontres avec Marcel Rudloff. Il souligne l'originalité de sa personnalité empreinte de générosité, d'ouverture aux autres et, ce qui n'est pas aux antinomique, de convictions fortes tout au long de sa vie politique.

F.Hirn indique la mission que peut se donner l'Association, en accord avec Madame Rudloff :

- attribuer une prix « Marcel Rudloff de la tolérance »
- constituer un fonds d'archives des écrits de Marcel Rudloff

Une longue discussion dirigée par F.Hirn s'engage sur la mise en oeuvre des buts de l'Association et sur le texte des statuts.

Il est décidé que l'attribution d'un prix Marcel Rudloff de la tolérance se fera pour la première fois en mars 1998. Un jury présidé par Pierre Pflimlin choisira le lauréat de ce prix.

Le point particulier de la constitution d'un fonds d'archives est abordé. Deux possibilités sont évoquées pour l'hébergement de ce fonds d'archives qui pourrait être accessible au public :

- les archives départementales

- les archives municipales sur proposition de Roland Ries
Messieurs Irjud, Stoskopf et Vogler sont candidats pour la constitution de la commission qui prendra en charge la création de ce fonds d'archives.



Les membres fondateurs

Le Conseil d'Administration est mis en place. En plus des candidatures enregistrées avant l'Assemblée Générale, sont candidats pour être membre :

Mmes Knorr, Nadal, Urban, Heitz et MM. Hoca, Ries, Roos, de Gaudemar et Stoskopf.

Le Conseil d'Administration est élu à l'unanimité, il est composé de 35 membres (voir annexe). Les statuts de l'Association, après prise en compte des divers amendements, sont adoptés à l'unanimité. Les cotisations sont fixées à 200 F pour les personnes physiques, 500 F pour les personnes morales et 1000 F au moins pour les membres bienfaiteurs.

Le Président du Conseil Régional d'Alsace ayant donné son accord, il est décidé que le siège de l'Association sera domicilié à l'Hôtel de la Région, 35 Avenue de la Paix à Strasbourg.

Il est décidé également de la date du premier Conseil d'Administration, le 7 avril 1997. Il aura lieu au siège de l'Association.



Pierre Pfimlin - Henri Goetschy - George Leven

Avant que la séance ne soit levée et que les participants ne se retrouvent pour le verre de l'amitié, M. Antoine Gentner rappelle le concert donné en l'honneur de Marcel Rudloff, le 7 mars 1997 à 20h au PMC, par l'ensemble « La Ritournelle ».



*Antoine Gentner présente le concert de la Ritournelle
pour la mémoire de Marcel Rudloff*